

## Pension de réversion : aide pour le formulaire

Par bulleariane, le 07/10/2010 à 10:56

Bonjour,

Quels sont exactement les revenus immobiliers ?

## Par kingdom, le 16/12/2010 à 19:22

Bien immeuble par nature (terrain, construction ...) ou par sa destination (bien mobilier attaché par le propriétaire à un immeuble par nature). On retiendra 3% de la valeur de ce bien

exemple:

Valeur du bien à la date de la demande :

16.000,00 Euros

Revenu fictif annuel:

 $16.000,00 \text{ Euros } \times 3 / 100 = 4.800,00 \text{ Euros}$ 

## Par Cornil, le 17/12/2010 à 00:45

Bon, une nouvelle fois réplique à "Kingdom"

il est important de préciser

1)que les revenus en question ne concernent que les revenus des biens propres du conjoint

survivant et en aucun cas ceux des biens issus de la communauté matrimoniale ou attribués à lui par la succession

2) que bien évidemment la résidence principale commune des conjoints est exclue de ce calcul de "revenu fictif"

Cornil: Vieux syndicaliste de droit privé, vieux "routier" bénévole du droit du travail, et des forums à ce sujet, mais qui n'y reste que si la discussion reste courtoise et argumentée. Ne répond plus du coup activement sur ce forum (vu les insultes non supprimées par l'administrateur), mais se sent obligé de répliquer à des réponses jugées erronées ou incomplètes, ou d'aider un(e) collègue (convention Syntec) ou d'intervenir sur des sujets importants ou urgents.

## Par kingdom, le 17/12/2010 à 09:40

Tout à fait, celà est bien précisé sur la demande!!! Désolé, de toute façon lord de l'étude du droit le technicien qui traite la demande à l'obligation de réinterroger le demandeur sur ces points en cas de doute